



BOURG-DES-COMPTES

# Le mag

134

Magazine municipal

Novembre 2023

*Les aviez-vous* **REMARQUÉS ?**



2

ORGANIGRAMME  
DES AGENTS

5

RENDEZ-VOUS  
DE L'AGORA

18

DÉPLOIEMENT  
DE LA FIBRE



[www.bourgesdescomptes.fr](http://www.bourgesdescomptes.fr)



- 2 À votre service
- 5 L'AGORA
- 7 Les décisions du conseil
- 10 Parole d'élus
- 11 Acteurs économiques
- 13 Générations
- 18 Actus
- 19 Nature & nous
- 21 Tourisme
- 24 Associations
- 28 VHBC
- 29 Numéros utiles



*Le mag*

**de Bourg-des-Comptes**  
Magazine édité par la mairie

**Directeur de la publication :**  
Christian LEPRÊTRE, Maire

**Conseiller, délégué à la Communication :**  
Franck SEROUX

**Réalisation et coordination :**  
Stéphanie BOUCHER

**Contact :** Stéphanie BOUCHER  
02 99 05 62 62

Mail : [urbacom@bourgdescomptes.com](mailto:urbacom@bourgdescomptes.com)



*et retrouvez*  
**LE PLANNING DES MANIFESTATIONS**  
*au dos du mag*



Dépôt légal n° 637, sept. 1985

Photos © les agents de la commune, les associations, Freepik et Pixabay

Mise en page/Graphisme : Cécile - Dessine @ Dessine  
sur papier issu de forêts gérées de façon responsable  
et de sources contrôlées.



## Chères Bourgcomptoises et chers Bourgcomptois,

Nous venons de recevoir nos avis de taxe foncière dans nos boîtes aux lettres, mettant en évidence une augmentation significative pour chacun d'entre nous. Il est important de noter que, cette année encore, notre commune n'a pas augmenté ses taux, contrairement à de nombreuses autres villes en France.

En effet, Bourg-des-Comptes maintient inchangés les taux de taxe foncière depuis 2011. La hausse de 7 % que vous avez constatée, découle de l'augmentation des bases décidée par l'Assemblée Nationale lors de la loi de finances, approuvée à l'automne 2022. Il est essentiel de souligner que la commune n'a aucun pouvoir sur cette augmentation des bases, qui correspond approximativement à l'inflation.

La rentrée scolaire est derrière nous, et nous souhaitons à tous, élèves, étudiants, enseignants, une année scolaire riche d'enseignement et de réussite.

### *La municipalité de Bourg-des-Comptes s'engage résolument vers l'avenir.*

L'équipe municipale travaille activement à la modernisation et à la rénovation de vos équipements, à l'amélioration de votre cadre de vie et du « vivre ensemble ». Parmi les sujets qui retiennent notre attention : la rénovation du centre de loisirs, de l'éclairage public, la réhabilitation du réseau d'assainissement, l'aménagement à venir de la rue de la Morandière, la rénovation de la voirie, avec comme chaque année, l'opération de point à temps (mesure indispensable pour préserver la qualité des routes), ainsi que la création d'une nouvelle aire de jeux inclusive à la Courbe.

Une partie de ces travaux est réalisée par notre équipe d'agents municipaux, qui assure également le fleurissement et l'entretien des espaces verts. Le niveau de fleurissement atteint est prometteur pour une commune de notre taille mais malgré les efforts et les conseils environnementaux du jury de l'année précédente, nous n'avons pas décroché notre première fleur au concours national des villes et villages fleuris. Nous ne perdons pas espoir !

### **Un sujet de préoccupation majeure pour de nombreux élus est le « Zéro artificialisation nette ». Mais qu'est-ce le ZAN ?**

Issu de la loi Climat et résilience de 2021, il s'agit de l'objectif visant à atteindre le « Zéro artificialisation nette des sols » d'ici 2050 avec une réduction intermédiaire de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente.

Nous devons donc à terme réviser notre Plan local d'urbanisme (PLU) pour le mettre en conformité avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et notamment l'enveloppe consacrée à l'habitat et au développement économique, et cela avant 2027. À ce jour, les élus du Pays des Vallons de Vilaine, dont je fais partie avec Alexis ADRIEN, conseiller municipal, n'ont pas encore défini précisément cette enveloppe.

Pour finir, je voudrais évoquer les événements marquants des dernières semaines dans notre commune. Malgré une chaleur accablante, le forum des associations a connu une forte affluence, tout comme la randonnée écocitoyenne, qui continue à susciter l'engagement de nombreuses personnes et notamment des enfants, désireux de préserver notre environnement. Les journées du patrimoine ont également été couronnées de succès avec une nouveauté cette année, l'ouverture au public du manoir de la Rivière Chereil. Les classes 3 ont également rassemblé un grand nombre de participants. J'en profite une fois de plus, et ils le méritent bien, pour exprimer ma reconnaissance envers le monde associatif et les bénévoles dévoués qui organisent et participent à ces manifestations contribuant ainsi à l'animation et à l'attractivité de notre commune.

Le Maire,  
Christian LEPRÊTRE

## UN ORGANIGRAMME

*pour mieux connaître les agents*.....

Voici la nouvelle équipe administrative et technique au service des administrés.

Parce qu'il est important de trouver le bon interlocuteur, cet organigramme vous permettra de mieux les connaître.



### LE SERVICE ADMINISTRATIF



**Pascale JEGO**  
Directrice générale  
des services  
[dgs@bourgdescomptes.com](mailto:dgs@bourgdescomptes.com)



**Stéphanie BOUCHER**  
Directrice générale adjointe  
Gestionnaire Urbanisme  
Chargée de Communication,  
de la Vie associative,  
du Tourisme et de la Culture  
[urbacom@bourgdescomptes.com](mailto:urbacom@bourgdescomptes.com)



**Sandrina MADORÉ**  
Gestionnaire  
Ressources humaines  
Responsable  
des Affaires scolaires et sociales  
[rh@bourgdescomptes.com](mailto:rh@bourgdescomptes.com)



**Alexandra BOULAIS**  
Assistante  
service à la population  
État civil  
[mairie@bourgdescomptes.com](mailto:mairie@bourgdescomptes.com)



**Élise DESBLÉS**  
Assistante comptable  
(facturation restauration scolaire)  
Gestion du cimetière  
[comptabilite@bourgdescomptes.com](mailto:comptabilite@bourgdescomptes.com)



**LÉONA PIEL**  
Assistante administrative  
(Urbanisme - Communication)  
[administratif@bourgdescomptes.com](mailto:administratif@bourgdescomptes.com)



### LE SERVICE TECHNIQUE



**William EBSWORTH**  
Responsable  
des services techniques  
[servicetechnique@bourgdescomptes.com](mailto:servicetechnique@bourgdescomptes.com)



**Xavier LEPIERRE**  
Adjoint responsable  
des services techniques  
[adjointservicetechnique@bourgdescomptes.com](mailto:adjointservicetechnique@bourgdescomptes.com)



Les agents  
Bâtiments



Mathieu DELACROIX



Ronan APPERRY



Georges MADORÉ



Les agents  
Espaces verts  
Voirie



Charlène POSSEL



Patrice CROCQ



Nicolas GARCIA



L'agent en charge  
des équipements  
et de la gestion  
du cimetière



Jean-Jacques ROCHEFORT



Rencontre avec les élus  
dans la salle du Conseil

**MATHILDE HIGNET,**  
députée d'Ille-et-Vilaine,  
a tenu une permanence  
parlementaire mobile  
le samedi 8 juillet dernier,  
dans la salle  
Jean-Marie Valentin.

Une occasion de rencontrer  
les élus municipaux et  
d'échanger avec les habitants  
de la commune.



## LUCIE DEMONT .....

*jeune Bourgcomptoise de 21 ans*

**Lucie a intégré l'équipe en mai dernier. Dans le cadre d'une mission de service civique de 8 mois, elle collabore avec la commission Environnement Cadre de vie.**

Interviewée par *Le mag*, elle partage la vision de son travail.

*Le mag :*

**Comment votre travail contribue-t-il à sensibiliser le public sur la préservation de l'environnement ?**

*Lucie D. :*

Mon travail contribue à intervenir et à animer des sensibilisations environnementales auprès des habitants, des élus et des enfants de la commune. Pour cela, je réalise des ateliers, des animations dans les écoles, et aussi des vidéos sur les réseaux sociaux.

C'est cette diversité de supports qui me permet de toucher de nombreux publics.

De plus, j'essaie par mes actions de sensibiliser sur différents sujets.

*Le mag :*

**Comment abordez-vous vos missions au sein d'un service public ? Les enjeux vous semblent-ils différents ?**

*Lucie D. :*

Pour moi, l'enjeu est de faire prendre conscience du dérèglement climatique que connaît notre planète aujourd'hui et de toutes les conséquences qui en découlent. J'ai à cœur de faire comprendre que nous sommes la cause de ces enjeux, nous, les humains. Cependant, au sein d'une collectivité les objectifs sont plus précis. Il faut continuer à sensibiliser les élus et les agents dans le cadre de l'élaboration des projets par exemple ou de leurs missions quotidiennes.

Les habitants de la commune doivent également être associés, en leur expliquant les évolutions et les réglementations environnementales

en cours ou à venir. Il faut les informer sur les avantages de ces mesures pour les accueillir favorablement.

Enfin, il est primordial de sensibiliser les enfants de la commune, car ce sont les citoyens de demain.

Les enfants construisent à l'école leur vision du monde. Ils apprennent et intègrent les notions qu'on leur transmet. Il est donc essentiel de les sensibiliser et dès le plus jeune âge. Ils auront toutes les cartes en main pour agir lorsqu'ils seront grands.

*Le mag :*

**Y a-t-il des projets ou des situations spécifiques que vous avez trouvés stimulants ou difficiles à traiter ?**

*Lucie D. :*

Quand j'ai débuté mon service civique ma mission était de sensibiliser le grand public à l'environnement. Un objectif assez vaste mais stimulant. Ce qui m'a particulièrement motivé ici c'est la réflexion approfondie, les échanges avec les élus, les agents, l'auto-questionnement et l'analyse des besoins pour concevoir des projets de sensibilisation à mettre en action.

*Le mag :*

**Selon vous, quelle est l'importance du travail de préservation de l'environnement dans notre société et comment peut-il contribuer à notre avenir ?**

*Lucie D. :*

Aujourd'hui, on parle énormément de préservation de l'environnement et c'est plus que justifié car les

enjeux sont mondiaux et touchent fondamentalement notre survie. Les constats peuvent être alarmants et c'est précisément pour cette raison que la protection de l'environnement ainsi que tous les efforts, projets, et initiatives dans ce domaine, sont absolument indispensables.

*Le mag :*

**Quelles sont les principales leçons que vous espérez transmettre aux écoliers sur la préservation de l'environnement ?**

*Lucie D. :*

Mes interventions et animations auprès des enfants de la commune portent sur le sujet de la protection des océans. J'aimerais leur transmettre les bases de respect de ces lieux de vies marins qui peuvent sembler abstraits, en particulier pour les plus jeunes.

Dans un premier temps, nous aborderons la définition d'un océan en explorant la riche biodiversité qu'il abrite, tout en mettant en lumière la menace qui pèse sur les animaux marins aujourd'hui.

Pour cela, il faut faire comprendre la dangerosité du plastique en expliquant ce qu'est cette matière, comment le plastique se retrouve dans l'eau et pourquoi elle représente un danger pour les océans.

Enfin, pour conclure sur une note positive, les dernières séances de sensibilisation permettront d'expliquer aux enfants comment agir en faveur de la préservation de leur environnement et devenir les écocitoyens de demain.

## Les expos à venir

Du 08 novembre  
au 10 janvier

### Portraits de bestioles

Arts Plastiques – Sculptures  
des *Éditions Arts Terre*  
de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine

Cette exposition est composée de 8 sculptures et 16 photographies.



© Paskal MARTIN

Les sculptures animalières réalisées par Alain BURBAN sont fabriquées à partir de matériaux de récupération.

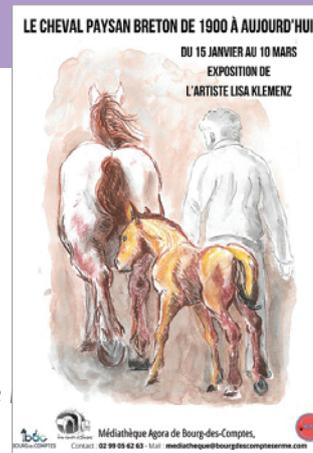
Du 15 janvier  
au 10 mars

### Le cheval breton de 1900 à aujourd'hui

de l'artiste  
Lisa KLEMENZ

#### Café citoyen

Samedi 10 février  
10h30  
La place du cheval,  
aujourd'hui  
en présence de l'artiste  
et André COLIN  
Échanges  
et présentation d'un attelage de cheval breton



## Rendez-vous du livre

### LE PRIX AGORA 2023... C'EST PARTI !

Prochaines rencontres vendredis 8 décembre et 9 février à 20h

#### Résultat du Prix Agora 2022



Frédérique et Roselyne,  
**2 bénévoles**  
sans qui le Prix  
ne pourrait  
avoir lieu



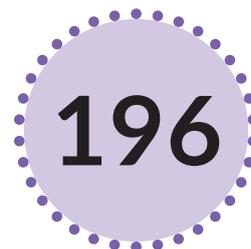
Nombre  
de mois  
pour la lecture  
des romans



Nombre  
de romans  
sélectionnés  
pour cette  
5<sup>e</sup> édition 2022



Nombre  
de personnes  
présentes  
le 2 juin 2023  
pour connaître  
le résultat  
des votes



Nombre  
de bulletins  
de vote déposés  
à la médiathèque  
et dont  
le résultat final  
est :



1<sup>er</sup> prix : *On était des loups*, Sandrine COLETTE  
2<sup>e</sup> prix : *La douceur de l'eau*, Nathan HARRIS  
3<sup>e</sup> prix : *Le choix*, Viola ARDONNE

Prix Agora, juin 2023

### Les animations bibliothèque

#### Berceau des sons Mercredi - 11h à 11h45

Séance d'éveil musical en duo **0 - 3 ans**  
avec Carole BREVET de Musicole  
et Karine RAMASSEUL  
**15 novembre, 13 décembre, 31 janvier et 13 mars**

#### Berceau des mots Samedi - 10h15 à 11h

Lectures par Karine RAMASSEUL **0 - 4 ans**  
**25 novembre, 9 décembre et 3 février**

**À ne pas manquer ! Public : 0 - 3 ans**

Le berceau des sons du 31 janvier et le berceau des mots du 3 février prévus à l'Agora auront lieu dans un espace Snoezelen, lieu propice au bien-être et à la relaxation, conçu comme un parcours sensoriel, composé de différentes textures, de différentes matières, d'objets sonores et d'objets lumineux.

*L'espace sensoriel est un espace accessible, il peut accueillir les enfants en situation de handicap.*



#### L'aire des livres Mercredi - 10h15

Lectures d'albums et de contes **4 ans et +**  
**22 novembre, 20 décembre et 24 janvier.**

#### Ballade des mots Vendredi - 15h à 17h

Atelier d'écriture **Ado/Adultes**

- ◆ 3, 10 et 24 novembre
- ◆ 8 et 15 décembre
- ◆ 12 et 26 janvier
- ◆ 9 et 23 février

### Les animations multimédia

#### Les vendredis des débrouillards

Un problème de PC, de téléphone, de tablette, vous êtes les bienvenus !

- ◆ 10 novembre, 26 janvier, 8 mars de 17h à 19h
- ◆ 1<sup>er</sup> décembre et 16 février de 20h à 22h

#### Les samedis d'initiation au numérique

10h à 11h

- ◆ 18 novembre : méthode pour bien sauvegarder ses données (fichiers, photos...).
- ◆ 16 décembre : faire un menu ou une carte de Noël avec le logiciel de design graphique Canva (accessible à tous).
- ◆ 6 janvier : vendre les objets encombrants ou petits objets sur Leboncoin.
- ◆ 10 février : Maintenir son ordinateur (tour ou portable) en bon état de fonctionnement.

#### Les ateliers généalogie Vendredi - 17h à 19h

Animés par Gilles LEVIEL, Philippe BOULARD et Emmanuelle

- ◆ 24 novembre
- ◆ 15 décembre
- ◆ 13 janvier
- ◆ 23 février



Participation de la médiathèque Agora aux « Nuits de la lecture »

Judi 18 janvier - 20h

Venez savourer une boisson chaude et des textes sur le thème du corps.



### Soif de Rêves

Les Filles de la Ballade des Mots vous invitent à la deuxième représentation de leur spectacle !

Vendredi 10 novembre - 20h30

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles (Réservation recommandée)

## CONSEILS MUNICIPAUX

16 mai, 4 juillet et 29 août 2023

### Extraits des principales décisions

#### Affaires scolaires

##### Fournitures scolaires

La commune participe pour les écoles publique et privée aux acquisitions de fournitures scolaires.

Le Conseil municipal décide de maintenir pour 2023 la participation communale par élève de maternelle et de primaire à 40 €, soit 10 080 € pour l'école publique (252 élèves) et 4 520 € pour l'école privée (113 élèves).

##### Frais de transport

##### lors d'activités extrascolaires

La commune participe pour les écoles publique et privée aux frais de transport lors d'activités extrascolaires (hors déplacement au complexe des Noës et à la piscine).

Le Conseil municipal décide de maintenir pour 2023 la participation communale par élève de maternelle et de primaire à 18 €, soit 4 536 € pour l'école publique (252 élèves) et 2 034 € pour l'école privée (113 élèves).

##### Activités extrascolaires

Par délibération en date du 7 juillet 2020, le Conseil municipal a décidé, pour toute la durée du présent mandat, d'adopter le principe d'une participation de la commune aux activités extrascolaires pour les deux écoles publique et privée.

Le Conseil municipal décide de maintenir pour 2023 la participation communale par élève de maternelle et de primaire à 10 €, soit 2 520 € pour l'école publique (252 élèves) et 1 130 € pour l'école privée (113 élèves).

#### Domaine et Patrimoine

##### Bail emphytéotique

##### Vallée du Frolan

Le département d'Ille-et-Vilaine envisage d'acquérir un ensemble de parcelles, appartenant à la SCI *Les Saints Thomas*. Une partie de ces parcelles a été mise à disposition de la commune par un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans, par acte authentique en date du 16 mai 1997, qui continue à courir jusqu'en 2047. L'acquisition de ce bien par le département interviendrait au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'aménagement de la RD n° 48, le département programme des travaux sur ce site, à savoir des plantations sur la parcelle A 714, un reméandrage du cours

d'eau et l'effacement du plan d'eau. Ces travaux seront réalisés par le département et à sa charge.

Les formalités de cession n'étant pas finalisées, le département sollicite une autorisation pour la prise de possession anticipée du site et la réalisation des travaux de mesures compensatoires liées à l'aménagement de la RD n° 48.

Le Conseil municipal décide :

- ◆ d'autoriser la signature de la convention tripartite (commune, titulaire du bail emphytéotique, propriétaire et département) pour la prise de possession anticipée du site, pour la durée des travaux.
- ◆ de laisser le département devenir propriétaire des parcelles, objet du bail emphytéotique, et d'acter que la commune renonce à son droit de priorité.
- ◆ de préciser que la commune laisse le département devenir propriétaire, des parcelles, objet du bail emphytéotique, sous réserve de la résiliation à l'amiable dudit bail puisque l'acquisition par le département interviendra au titre des Espaces Naturels Sensibles.

##### Requalification de la RD n° 48

##### Protocole d'accord relatif à la réalisation de travaux de rectification du tracé de la voie communale n° 34

Dans le cadre de la définition du projet de requalification de la RD n° 48, une rectification du raccordement de la voie communale n° 34 a été étudiée par le département afin d'offrir des conditions de visibilité meilleures aux usagers, du fait de la proximité du bois de la Fromentinière et suite à l'élargissement vers le nord de la route départementale.

Ainsi suite à la demande de la commune et afin de faire coïncider les travaux en limitant le coût public, la coactivité et la gêne aux usagers, le département d'Ille-et-Vilaine est d'accord pour réaliser la rectification du tracé de la voie communale n° 34 sur 70 mètres environ dans le cadre de ses travaux sur la RD n° 48.

S'agissant de la rectification de la voie communale n° 34, le département a proposé à la commune la signature d'un protocole d'accord.

Ce protocole d'accord a pour objet de préciser les conditions de réalisation des travaux par le département, mais aussi les engagements de la commune.

Le Conseil municipal décide d'autoriser la signature de ce protocole d'accord relatif à la réalisation des travaux de rectification du tracé de la voie communale n° 34 avec le département d'Ille-et-Vilaine.

## Assainissement

### Contrat de concession de service de type délégation de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif Choix du concessionnaire

Par délibération en date du 4 octobre 2022, le Conseil municipal a approuvé le principe du recours à une concession de service de type délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement collectif.

Au terme de la consultation organisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique et du Code général des collectivités territoriales (articles L.1410-1 et suivants), après négociation avec les candidats et analyse des offres finales sur la base des critères de jugement des offres,

Considérant le rapport du Maire qui lui a été remis,  
Le Conseil municipal décide :

- ◆ d'approuver le choix de retenir la société STGS comme concessionnaire en charge de l'exploitation du service public d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de Bourg-des-Comptes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et pour une durée de 12 années.
- ◆ d'approuver le contrat de concession de type délégation de service public et l'ensemble de ses annexes.
- ◆ d'autoriser la signature du contrat de concession de service de type délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement collectif.

## Eclairage public

### Pose de 3 mâts solaires rue de Bel Air

Par délibération en date du 12 janvier 2021, le Conseil municipal a autorisé la signature d'une convention avec le SDE35 pour la pose d'un éclairage autonome au niveau du passage piéton à l'extrémité de la rue de Bel Air. Les travaux à la charge du SDE35 étaient estimés à 4 428 € avec une participation de la commune de 2 568.24 €. Suite à la modification par la commune de l'opération, à savoir la pose de 3 mâts solaires rue de Bel Air pour tous les passages piétons du secteur, en remplacement de l'éclairage autonome prévu initialement, la signature d'un avenant n° 1 à la convention initiale est proposée portant la participation financière de la commune de 2 568.24 € à 6 425.60 € (soit une plus-value de 3 857.36 €).

Le Conseil municipal décide d'autoriser la signature de cet avenant n° 01 avec le SDE35.

RETROUVEZ  
L'INTÉGRALITÉ  
DES PROCÈS VERBAUX  
des conseils municipaux  
sur [www.bourgdescomptes.fr](http://www.bourgdescomptes.fr)  
ou en scannant le QR code  
avec votre smartphone



Les délibérations sont  
également consultables  
sur le site Internet



Vue aérienne de La Courbe  
© Eloan THILLOU



## BOURG-DES-COMPTES *autrement* .....

### FÉDÉRER LES ÉNERGIES DE LA VIE ASSOCIATIVE pour accroître le rayonnement de notre belle commune

Bourg-des-Comptes connaît une vie associative riche et diversifiée, agissant dans différents domaines :

- ◆ activités sportives et culturelles
- ◆ action sociale
- ◆ préservation de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie.

La municipalité soutient ces différentes associations, au travers de la mise à disposition de salles et de l'octroi de subventions, attribuées annuellement, ou bien destinées à soutenir des projets spécifiques d'intérêt commun.

**Afin de garantir le respect des principes d'équité et de transparence auxquels nous sommes tous attachés, les règles régissant ces soutiens mériteraient d'être plus clairement explicitées, et portées à la connaissance de tous.**

Par leurs actions spécifiques, nos associations contribuent, chacune à sa mesure, au vivre ensemble et au rayonnement de la commune.

Au-delà de ces initiatives, ce rayonnement pourrait être démultiplié par la programmation de manifestations dont la municipalité devrait être le fédérateur et le Comité des fêtes le moteur.

C'est pourquoi, nous appelons de nos vœux une initiative visant à réunir élus de la commission dédiée à la vie associative, membres du Comité des fêtes, et représentants des associations, afin de travailler à l'organisation de quelques temps forts dans l'année, dont les retombées ne pourront qu'être bénéfiques pour le développement économique et touristique de notre commune.

### PARTICIPER ACTIVEMENT au développement des structures d'accueil

Dans un monde en constante évolution, où l'accueil des tout-petits revêt une importance cruciale, nous ne pouvons nous permettre de sous-estimer cet enjeu. Anticiper et agir de manière proactive pour répondre aux besoins des familles locales est devenu plus impératif que jamais.

Au sein de la commission petite enfance, un travail rigoureux et précis a déjà été entamé pour déterminer les besoins spécifiques de notre commune.

Au-delà du constat du manque de modes de garde sur la commune, il apparaît désormais urgent de faire émerger des solutions pour y remédier.

Alors que le gouvernement doit encore préciser les moyens financiers alloués aux communes pour garantir à tous un accès équitable aux modes de garde, il est de notre devoir de réfléchir dès à présent aux ressources nécessaires pour créer davantage de places d'accueil et améliorer la qualité des services proposés.

À mesure que notre commune s'étend et aspire à se développer, il est notamment opportun de réfléchir à la mise en place de structures d'accueil telles que les Maisons d'assistantes maternelles (MAM) ou les crèches. Comme souligné par le sous-préfet lors de l'inauguration de la MAM de Val-d'Anast, « *il est impératif que notre territoire s'empare de cette problématique pour offrir un accueil de qualité à nos tout-petits et soutenir le développement harmonieux de nos communes* ».

**Vos questions et propositions  
seront les bienvenues**

par mail : [bdc.autrement@gmail.com](mailto:bdc.autrement@gmail.com)

ou via notre page facebook :

Bourg-des-Comptes Autrement



**CÉLINE DESLANDES,  
JEUNE  
ENTREPRENEUSE,  
VIENT D'OUVRIR  
LA BOUTIQUE  
BEE HAPPY BZH**  
Jeux, jouets et créateurs

Fan de jeux de société, Céline adore partager ses découvertes et coups de ♥. Dans sa boutique, venez découvrir des jeux pour tous les âges, aux univers multiples, jouables seul ou à plusieurs, collaboratifs ou non.

Sensible au « fait main », elle aime découvrir de nouveaux créateurs et ainsi faire des cadeaux originaux et uniques à ses proches : une partie de la boutique est naturellement destinée à mettre en avant ces créateurs pour lesquels elle a eu un réel coup de ♥.

Vous y trouverez également quelques jouets et loisirs créatifs mais aussi de la location de jeux géants en bois ou encore de jeux à la rejouabilité limitée tel que les jeux d'enquête.

*Elle espère rapidement proposer des soirées jeux et ateliers créatifs au sein de la boutique.*



06 73 34 26 00  
beehappy.bzh@gmail.com  
f BeeHappy.Bzh35  
i beehappy.bzh  
www.beehappy-bzh.com



**JOHANN MARGAT  
CONSEILLER  
IMMOBILIER  
INDÉPENDANT**

Johann MARGAT est conseiller immobilier indépendant au sein d'IAD France, 1<sup>er</sup> réseau français de mandataires immobiliers.

Résidant sur Bourg-des-Comptes depuis 12 ans et plus largement sur le périmètre de Rennes Sud depuis plus de 20 ans, il connaît parfaitement ce secteur et ses spécificités.

Par une approche centrée sur le client, il conseille et accompagne les vendeurs et les acquéreurs à chaque étape du processus d'une transaction immobilière jusqu'à la signature de l'acte définitif chez le notaire.

Pour ce faire, il dispose d'outils d'estimation performants et peut, gratuitement et sans engagement, établir un avis de valeur du bien.



06 47 86 58 00  
johann.margat@iadfrance.fr  
www.iadfrance.fr/  
conseiller-immobilier/  
johann.margat



**GWÉNAËLLE DUCHAUD, EXPERTE** .....

*en peinture, tapisserie  
et travaux de décoration !*

Gwénaëlle DUCHAUD est gérante de la Société GDID PEINTURE.

Elle propose ses services pour l'application de peinture, tapisserie et autres décorations murales ainsi que la pose de sol souple (type PVC et moquette). Elle travaille autant pour les particuliers que pour les professionnels.

À l'écoute et réactive, elle s'applique à répondre aux idées déco de chaque client.

Forte de 10 années d'expérience dans le bâtiment, Gwénaëlle est à votre écoute pour vos futurs projets en décoration d'intérieur.



06 33 54 52 12  
i @gdid\_peinture  
www.gdidpeinture.fr

## La rencontre du mag .....

**L'HIVER ARRIVE À GRAND PAS, C'EST L'OCCASION IDÉALE**  
de vous présenter l'entreprise **LMS CONFORT** installée récemment sur la commune

### Interview

**Le mag :** Depuis quand êtes-vous implantés sur la commune ?

**LMS C. :** Nous sommes installés depuis le mois d'avril 2022 sur la commune de Bourg-des-Comptes dans la zone d'activité La Touche.

**Le mag :** Quelle est votre activité ? Vos domaines d'intervention ?

**LMS C. :** Nous intervenons dans plusieurs départements sur la vente, la pose, l'entretien mais aussi le dépannage des poêles à granulés, des poêles à bois, chaudières et cuisinières.

**Le mag :** Combien de personnes votre entreprise emploie-t-elle ? Quelles sont leurs missions ?

**LMS C. :** L'entreprise LMS CONFORT a été créée par M. LE MOAN et M. SAULNIER. L'équipe est composée de deux gérants associés, une secrétaire-comptable et de quatre techniciens.

**Le mag :** Quels conseils pourriez-vous donner pour cet hiver ?

**LMS C. :** Pour cet hiver nous conseillons d'entretenir votre appareil en utilisant du bois ou du granulé de bonne qualité.

**Le mag :** Quels sont les avantages d'un poêle à bois par rapport aux autres modes de chauffage ?

**LMS C. :** Un poêle à bois procure de nombreux avantages permettant de réaliser des économies d'énergie, de profiter d'une énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement, ou encore d'investir dans un équipement solide et attrayant nécessitant peu d'entretien à confier à un professionnel.

ZA de La Touche  
06 33 83 87 97  
accueil@lmsconfort.fr



## ÉCOLE PUBLIQUE *les Rondines* .....

Lundi 4 septembre, les 246 élèves de l'école des Rondines ont fait leur rentrée avec enthousiasme et ont pu apprécier les nouveaux tracés réalisés dans les cours et ainsi se réapproprier les lieux.

Les élèves sont répartis dans 11 classes et sont accueillis par une équipe pédagogique constituée de 13 enseignantes, 4 ATSEM, 1 AESH et 1 service civique.

- ◆ TPS/PS : Céline DENIEUL / ATSEM : Élisabeth HUGUET (21 élèves)
  - ◆ PS/MS : Fannie MORANDEAU / ATSEM : Laurence GOUËLLO (21 élèves)
  - ◆ MS/GS : Sandrine HADJAR et Céline WARNERY / ATSEM : Carole LERONDEL (23 élèves)
  - ◆ MS/GS : Karine BOSSARD / ATSEM : Blandine COLIN (22 élèves)
  
  - ◆ CP : Cécile JUBIN (22 élèves)
  - ◆ CE2 : Marie-Laure TOUCHET (25 élèves)
  - ◆ CM1 : Stéphanie ROUXEL (22 élèves)
  - ◆ CM2 : Nolwenn MORVAN (24 élèves)
  
  - ◆ CE1 : Gwenola HERVELIN (24 élèves)
  - ◆ CE2/CM1 : Gaëlle NUCITO (21 élèves)
  - ◆ CM1/CM2 : Laëtitia AULNETTE (21 élèves)
- Brigade rattachée à l'école : Marjolaine DÉPAGNE.



De nombreux projets ont débuté : des séances de kayak pour les CM2, des interventions sportives avec l'OCAS de Bain pour les CP et CE1 et avec l'USEP pour la maternelle, le cross cantonal, la fête de la science aux *Champs Libres*, Cinéjeunes...

**La directrice se tient à votre disposition. Vous pouvez la contacter**  
 Sandrine HADJAR  
 02 99 57 48 05  
 ecole.0350148w@ac-rennes.fr  
*Journées de décharge de direction : jeudi et vendredi.*



# ÉCOLE *Notre-Dame* .....



## LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'école Notre-Dame accueille pour cette année scolaire 114 élèves répartis en 5 classes :

- ◆ Classe de TPS/PS/MS : Marie-Laure BITAULD  
ASEM : Isabelle JARRET
- ◆ Classe de MS/GS : Julie MONGRUEL  
et Samar SAMMOUR (le mardi)  
ASEM : Isabelle ROBIEU
- ◆ Classe de CP/CE1 : Delphine PITOIS
- ◆ Classe de CE2/CM1 : Daisy CURVALLE
- ◆ Classe de CM1/CM2 : Camille JAMIER

L'équipe est complétée par  
Claire VAILLANT  
et Marie-Pierre FERNANDEZ (AESH).

Tout au long de l'année, les élèves vont voyager dans le monde à travers le sport, les lectures, le projet musique mené par l'école de musique, pour enfin découvrir les jeux olympiques en 2024.



**Portes-ouvertes**  
**Samedi 18 novembre**  
de 9h30 à 12h.

**Marché de Noël**  
**Vendredi 15 décembre**  
à partir de 16h45.

À vos agendas !

Vous pourrez suivre l'actualité de l'école sur :  
<https://ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr/>

## DES TRAVAUX DE RÉNOVATION *au centre de loisirs* .....

**La commune a décidé d'engager des travaux de rénovation du bâtiment communal, situé rue de l'École, et mis à disposition de l'UFCV pour l'accueil du centre de loisirs (les mercredis et vacances scolaires) et de la garderie périscolaire (les matins et soirs en période scolaire).**

Les travaux qui impacteront le bâtiment dans sa globalité et donc les deux niveaux, ont pour objet la réfection des sols, murs et faux-plafonds, le changement des menuiseries extérieures, ainsi que des modifications d'agencement et d'aménagement afin de rendre les espaces plus fonctionnels et confortables pour les enfants et les professionnels qui les encadrent. Un audit énergétique ayant été réalisé, les travaux ont aussi pour objectif l'amélioration de la performance thermique et énergétique du bâtiment.

La maîtrise d'œuvre pour l'opération de rénovation du centre de loisirs a été confiée au groupement conjoint : *Cabinet Henrio Architecte* - Lailé (mandataire du groupement), *ECO 2L* - Rennes, *SARL Thalem ingénierie* - Bruz.

Les travaux sont estimés en phase Avant-Projet Définitif (APD) à 517 300 € hors taxes (soit 620 760 € TTC). Ils bénéficieront d'une subvention de 282 556 € attribuée par la CAF d'Ille-et-Vilaine et d'une subvention de l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires Ruraux) de 163 321.20 €.

**Le démarrage prévisionnel des travaux est fixé au mois de janvier 2024.** Ils sont prévus pour une durée de 8 mois et entraîneront le transfert du centre de loisirs et de la garderie périscolaire, mais aussi de l'espace-jeu À P'tits Pas et des animations Relais petite enfance communautaire (ex-Ripame) à l'école Les Rondines.

*Des précisions seront apportées ultérieurement.*



## La mission ENFANCE-JEUNESSE



Des changements à la direction de l'UFCV avec l'arrivée, début septembre, de Salomé PHILMON sur le poste de responsable locale en remplacement de Julien RUAUD.

Pour rappel, les missions de la responsable locale sont d'assurer le pilotage des structures Enfance-Jeunesse de la commune confiées à l'UFCV et de coordonner le développement de l'animation locale.

### L'ÉTÉ À L'ESPACE JEUNES

Cet été, les jeunes de Bourg-des-Comptes ont pu vivre un été riche en émotions et en rencontres.

La première semaine, les jeunes ont pu mettre leur courage à l'épreuve lors d'une sortie accrobranche et une sortie au parc aquatique O'gliss Park (sensations garanties !).

La deuxième semaine, ils ont participé à une semaine d'activités en commun avec les autres espaces jeunes de la communauté de commune. Entre Bubble Soccer, olympiades, sortie à la plage, course d'orientation et « journée chill », les jeunes ont eu l'occasion de rencontrer leurs pairs et partager ainsi de nombreux moments de convivialité.

La troisième semaine s'est à nouveau déroulée à l'espace Jeunes avec une dernière sortie à l'aqua-park de Nozay.



© Camille Gérard



© Jules Halley

### UN ÉTÉ INTENSE ET SPORTIF À L'ACCUEIL DE LOISIRS !

L'été était organisé autour du thème des Jeux Olympiques. Par conséquent, les enfants ont découvert plusieurs disciplines sportives et décoré l'ensemble de l'accueil sur cette thématique tout au long des vacances.

Les enfants ont profité de diverses activités : parc d'attraction de Cobac Parc, kayak à la Courbe, parc zoologique de la Bourbansais (photo ci-contre), journée à la mer à Damgan et journée aux jardins de Brocéliande.

L'équipe d'animation a passé un magnifique été grâce au sourire des enfants et aux remerciements de nombreuses familles !

**Nous tenons à remercier les familles de nous faire confiance pour accompagner leurs enfants dans leur développement.**

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions à l'accueil de loisirs (mercredi et vacances scolaires) ou les accueils périscolaires du matin et du soir, vous pouvez contacter

Jules HALLEY, Directeur du centre de loisirs, référent animation territoriale  
02 99 57 53 20 / 07 69 19 84 34  
accueildeloisirs.bourgdescomptes@ufcv.fr

Salomé PHILMON, Responsable locale  
07 69 82 57 31  
salome.philmon@ufcv.fr

L'accueil de loisirs  
sera ouvert  
du 2 au 5 janvier 2024 !

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions Jeunesse, vous pouvez contacter

Animateur Jeunesse  
de Bourg-des-Comptes  
06 52 72 36 60

# LE CCAS *Centre communal d'action sociale* .....



© Rawpixel

## COMPTE-RENDU DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX « PETITE ENFANCE »

L'analyse des besoins sociaux est un outil d'aide à la décision, permettant aux élus et aux partenaires sociaux de mettre en place une politique sociale adaptée aux besoins de la population. Il s'agit d'une obligation légale pour les CCAS.

L'objectif de cette étude concernant la Petite enfance est de faire émerger les attentes et les besoins des jeunes parents, notamment au sujet des moyens de garde, identifier des manques pour éventuellement engager des évolutions dans les années à venir.

Un groupe de travail composé d'un panel représentatif de personnes concernées et intéressées par cette thématique a donc été formé.

### Celui-ci a travaillé sur cette analyse à travers plusieurs étapes

- ◆ Travail préparatoire (listes assistantes maternelles, recensement des enfants par tranche d'âge...)
- ◆ Rencontre et échange avec les structures communales de la petite enfance
- ◆ Questionnaires ciblés
- ◆ Analyse des questionnaires

### Résultats de cette analyse

Il ressort de cette enquête différents points positifs et d'autres à améliorer.

**Points positifs :** la médiathèque, l'offre de santé, les associations.

**Points négatifs ou à améliorer :** lien social insuffisant, aide à la parentalité, manque aire de jeux pour les tout-petits.

### Plusieurs pistes de réflexion ont été abordées

- ◆ Création d'une aire de jeux dédiées à la petite enfance
- ◆ Proposer des formations premiers secours pour des baby-sitters et mettre en place une liste
- ◆ Ouvrir plus de places de TPS
- ◆ Aider à l'installation de nouvelles associations ciblant les 0 - 4 ans.

### Suite à cette analyse, plusieurs actions ont déjà été menées ou sont en cours :

- ◆ Réparation des aires de jeux existantes et meilleure signalisation
- ◆ Création d'une aire de jeux inclusive pour les 0 - 4 ans sur le site de la Courbe
- ◆ Accueil de 6 TPS (toute petite section) dans chaque école

La municipalité et le CCAS remercient les assistantes maternelles, la médiathèque Agora, l'association À P'tits Pas, la crèche, l'ADMR et les parents de jeunes enfants qui ont participé à cette analyse.

Mmes Nelly COTTAIS et Christèle POTTIER remercient aussi sincèrement Charlène, Cindy, Agnès et Lirzinia pour leur implication dans cette analyse.

*Celle-ci est disponible sur le site Internet de la commune et également à la consultation en mairie.*

## LE REPAS DU CCAS

Le 23 juin dernier a eu lieu le traditionnel repas des aînés réunissant 103 personnes invitées.



Les bénévoles ont tout mis en œuvre pour que ce moment soit un moment de partage en installant et en décorant au mieux la salle sur le thème guinguette avec l'aide d'Emmanuelle DANET, animatrice de la résidence sénior, et des résidents. Chacun a pu apprécier le repas et l'animation orchestrée par Damien comme l'année précédente. Les membres élus du CCAS, les bénévoles ont assuré le service dans la bonne humeur.

**Nous les remercions pour leur aide précieuse chaque année.**



*Le Directeur de l'EHPAD accompagne ses résidents au repas, en triporteur*

## LES PERMANENCES *sociales*

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le CCAS organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourgcomptoïses, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, les aides diverses, l'accessibilité, l'accompagnement des aidants ou encore l'isolement. Cette liste n'est pas exhaustive.

*Vous pouvez également les contacter si vous observez des difficultés dans votre entourage ou voisinage.*

**Accueil avec ou sans rendez-vous, entre 14h et 16h.**

N'hésitez pas à venir à leur rencontre

02 99 05 62 62 / mairie@bourgdescomptes.com

### Prochaines permanences

- ◆ Vendredi 17 novembre
- ◆ Vendredi 1<sup>er</sup> décembre
- ◆ Vendredi 15 décembre

Dates non définies  
pour 2024

## LA SALLE COMMUNE *Anne de Bretagne*

Les habitants de la résidence seniors ont, cette année, organisé la fête des voisins en collaboration avec des habitants très proches de la résidence.

Cet événement s'est déroulé le samedi 17 juin 2023 dans le jardin d'une des voisines et à l'abri de la chaleur sous un noisetier. Les participants ont grandement apprécié l'accueil et la bonne humeur de nos hôtes ; **un grand merci à Valérie et son mari pour leur gentillesse.**

Chacun et chacune a appris à se connaître et à partager des passions communes.

Les résidents seniors réfléchissent dès maintenant à l'organisation de la prochaine fête des voisins. Ravis du succès de cette belle journée, ils espèrent recevoir davantage de monde.

Après avoir participé à l'organisation de la **journée partagée Neotoa** des habitats seniors et des personnes en situation de handicap d'Ille-et-Vilaine, avec les coordinateurs de vie sociale du Réso depuis une année, les résidents ont pu enfin profiter de leur travail. Cette journée s'est déroulée le vendredi 22 septembre aux **Jardins de Brocéliande** dans la convivialité et le partage.

Au programme de la journée, après l'accueil café-gâteau du matin, la petite balade en petit train pour découvrir les jardins, l'apéritif, le repas pris en commun avec, au buffet, les plats préparés par les participants de chaque résidence. Ainsi, tous ont pu faire connaissance.

L'après-midi a commencé par des chants repris en chœur pour accompagner le café.

Puis les participants ont pratiqué des activités au choix : atelier couleurs avec l'association *Ode en couleurs*, palets, triomino, scrabble, jeux de dés, domino géant et bien d'autres ateliers en extérieurs au soleil.

Certains ont refait le parcours « réveille tes pieds » avant de prendre le goûter qui a clôturé cette journée magnifique immortalisée par la photographe qui nous a suivie toute la journée.

**Vivement l'année prochaine que l'on recommence !!**



### RAPPEL

## LOGEMENTS SENIORS

La commune et le bailleur social Neotoa disposent de 9 logements (rue de la gare et passage du Tertre) à destination des seniors à Bourg-des-Comptes. L'accès à ces logements nécessite d'adhérer au projet de vie de la résidence qui a pour vocation de créer et maintenir du lien social.

**Si vous êtes intéressés par ce type de logement pour vous ou vos proches mais pas dans l'immédiat, vous pouvez également contacter la mairie pour vous inscrire sur une liste de contacts qui seront informés lorsqu'un prochain logement se libèrera.**

## COUP DE POUCE POUR LA RENTRÉE

valable toute l'année !

Les dossiers sont disponibles en mairie ou sur le site rubrique « actualités ».



## CINÉMA EN PLEIN AIR

Sous un ciel changeant, la soirée du 17 juin débute avec une lueur d'incertitude.

Malgré un pique-nique compromis, la séance a pu se dérouler plus sereinement jusqu'au bout de la nuit.

Cette année, le choix du film « Astérix, le secret de la potion magique », divertissant et rassembleur, a séduit un public de tout âge.

La commune remercie le Comité des fêtes pour sa participation.



Rendez-vous l'année prochaine le samedi 15 juin, même lieu, même heure !

## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'arrivée de la fibre sur la commune. Afin de connaître l'année de fin de travaux de fibre optique dans votre zone, Mégalis Bretagne met à votre disposition une cartographie interactive.

[www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux](http://www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux).

La fin des travaux est estimée à 2025.

## LA TAXATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) a été modifiée à partir de 2023. Elle ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Cette taxe s'applique aux propriétaires de logements vacants qui ne sont pas affectés à l'habitation principale. Un logement vacant est un logement habitable et non meublé qui est libre de toute occupation depuis deux années consécutives au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Le taux de cette taxe varie en fonction de la durée de vacance du logement et est fixé à partir de la valeur locative de l'habitation.

*Il est important de noter que cette majoration ne s'appliquera en 2024 que si la commune dans laquelle se situe votre résidence secondaire a pris une délibération dans ce sens avant le 1<sup>er</sup> octobre 2023.*

Le Conseil municipal du 29 août ayant pris les mesures nécessaires, la surtaxe d'habitation de 2024 s'appliquera donc bien aux logements vacants de Bourg-des-Comptes.

Toutefois, les personnes hébergées durablement dans un établissement pour personnes âgées ou dans un établissement de soins de longue durée bénéficient, pour leur ancienne habitation principale, d'une exonération de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Enfin, il est bon à savoir que les propriétaires qui se voient réclamer le paiement d'une majoration de taxe d'habitation pour leur habitation principale temporairement inoccupée pour une raison indépendante de leur volonté peuvent en demander le remboursement au Fisc. Ils ont un an pour lui adresser une réclamation.

**Vous pouvez vous renseigner auprès de l'administration fiscale** pour savoir quelles taxes s'appliquent à une résidence secondaire spécifique et comment les payer.

## LES ARBRES *remarquables* .....

La commune de Bourg-des-Comptes s'est fixée l'objectif de renforcer la connaissance des arbres remarquables de son territoire.

Les arbres remarquables sont des spécimens d'arbres qui se distinguent par leur taille, leur âge, leur forme, leur histoire ou leur valeur culturelle, écologique ou esthétique. Ils sont souvent considérés comme des éléments patrimoniaux et sont protégés par la loi dans de nombreux pays.

Ces arbres sont souvent des points de repère importants dans les paysages ou des témoins de l'histoire et de la culture locale.

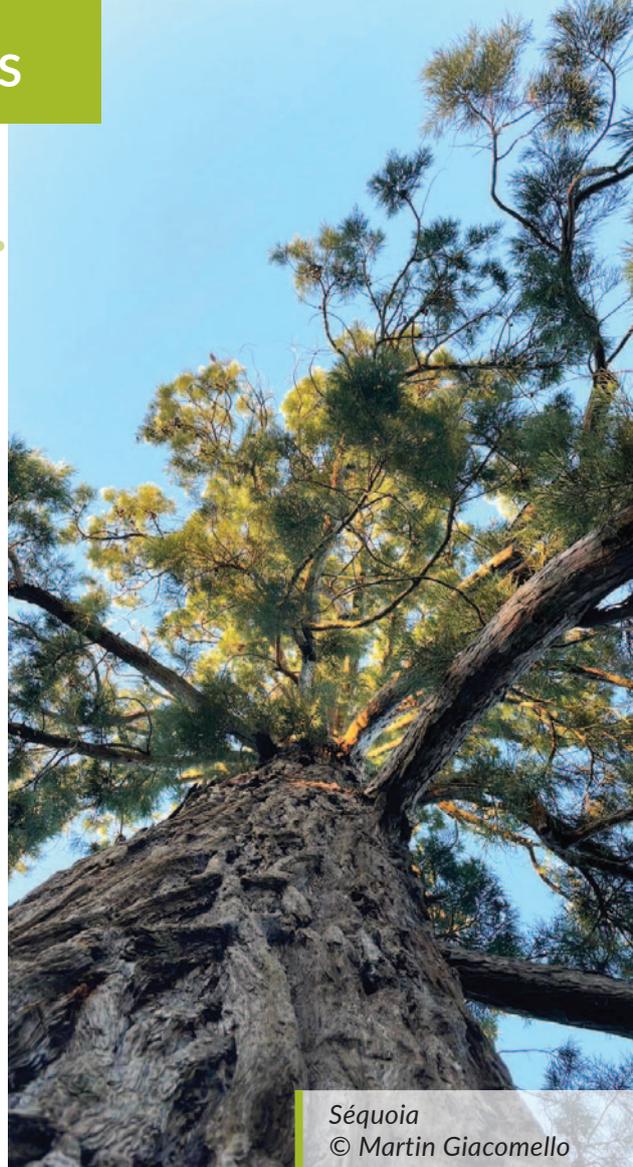
Certains sont célèbres dans le monde entier, comme le chêne de Sherwood, le baobab africain ou le séquoia géant de Californie tandis que d'autres le sont plus régionalement comme les cyprès chauves de La Courbe.

Les arbres remarquables comme tous les autres arbres dans le monde sont souvent victimes de la déforestation, de l'urbanisation ou de la pollution.

Pour les protéger, de nombreuses associations et organisations travaillent à leur recensement, leur protection et leur valorisation. Des initiatives locales ont également été lancées pour les promouvoir en tant qu'attractions touristiques, par exemple en organisant des circuits de découverte sur ce thème.

À Bourg-des-Comptes, les équipes techniques aidées de Pierre-Emmanuel (notre ancien service civique) ont entrepris d'explorer la commune dans une véritable chasse au trésor patrimoniale afin de les repertorier en vue de les protéger et les valoriser pour les générations futures.

**Vous pouvez également contribuer à ce travail** si vous êtes propriétaires d'un arbre exceptionnel et désirez de contribuer à sa mise en valeur, faites-vous connaître auprès de nos services.



Séquoia  
© Martin Giacomello

## LA CARTE DES ARBRES REMARQUABLES DE BRETAGNE

*un outil participatif* .....

La carte interactive et participative [arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr](http://arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr) facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne de se connecter à l'aide d'une adresse mail, et d'ajouter un arbre et sa photo.

Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de « contrôler » l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en « remarquable », « bel arbre » ou « curiosité ».

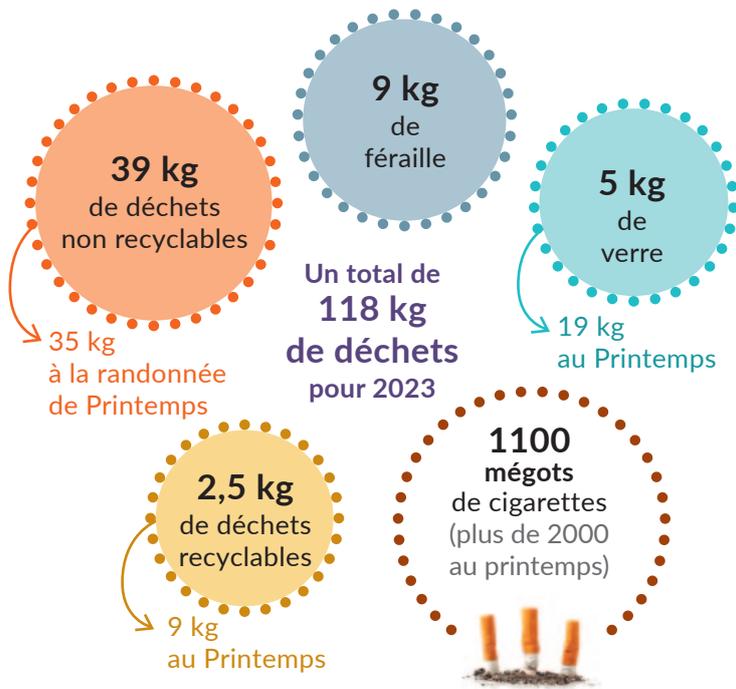
Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte : nom de l'espèce, localisation, environnement, mensurations et photographie. Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

Source Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne

## LA RANDONNÉE ÉCOCITOYENNE ●●●

Participer à une randonnée écocitoyenne est une occasion unique de combiner découverte de la nature et engagement environnemental.

Une trentaine de bénévoles se sont réunis le samedi 23 septembre pour parcourir le bourg et ses environs. **Malgré les efforts déployés, les déchets demeurent encore trop présents dans notre environnement.** À titre indicatif, voici le poids des différents déchets retrouvés dans le centre bourg et sa périphérie.



**Un grand merci à tous les participants** et à la jeune génération largement représentée pour cette 8<sup>e</sup> édition. Continuons notre engagement au quotidien, pour préserver notre environnement. **Chaque geste compte.**

## OUVREZ L'ŒIL ! ●●●●●●●●●●

À Bourg-des-Comptes se cachent de sublimes et rares fougères, ces plantes vivent surtout dans les murs anciens de la commune. Plusieurs ardoises informatives avec les noms des fougères ont été installées auprès de celles-ci, car nous avons à cœur de mettre en avant la flore naturellement présente sur la commune. Aujourd'hui, nous avons trouvé et identifié 3 espèces différentes : Cétérach, Polypode commun et Capillaire des murailles. Pourquoi ne pas s'arrêter un instant pour les observer ? **Rendez-vous près de l'église, de la mairie et du cimetière pour admirer les 3 sortes de fougères qui y poussent.**

Si les noms de plantes vous intéressent et que vous êtes curieux n'hésitez pas à télécharger : **PlantNet**.

Une application qui vous servira durant toutes vos balades, il suffit de prendre en photo la plante, l'arbre, une feuille et l'application vous donnera son nom.

## POURQUOI LA VIDANGE DU BASSIN SUR LE RUISSEAU DE LA CHALOUZAIS ? ●●●●●●●●●●

Après avoir réalisé le contournement de Guichen et de Bourg-des-Comptes, le département achève la sécurisation de la section Guichen/Crevin de la 3<sup>e</sup> ceinture de l'agglomération rennaise en requalifiant la RD 48 entre Bourg-des-Comptes et la RN 137. Cet aménagement est complété par la réalisation d'une piste cyclable à haut niveau de service ainsi que l'extension de l'aire de covoiturage de Bel Air.

Conformément aux prescriptions des services de l'État, le département aménage une zone humide alluviale d'environ 1,3 hectares en supprimant un plan d'eau situé en barrage sur le ruisseau de la Chalouzais. Un cours d'eau restauré, crée et renouvelle les habitats pour la flore et la faune des milieux aquatiques et des zones humides. Ils favorisent la biodiversité.

Avant la vidange, la bathymétrie<sup>1</sup> du plan d'eau d'une surface de 9 350 m<sup>2</sup> a été menée et un filtre chargé d'intercepter les matières en suspension et les sédiments a été installé en aval. Le plan d'eau a été progressivement vidé sur une période de 6 jours en juillet 2023. Le bureau d'étude en écologie aquatique *Aquabio* a effectué quotidiennement sur site des mesures de la qualité des eaux rejetées (matières en suspension, ammonium et oxygène). Ces résultats étaient transmis chaque jour au service de la police de l'eau.

En fin de vidange, une pêche de sauvegarde a été effectuée. D'abord, des filets ont été déployés pour concentrer les poissons sur un couloir central. Les fortes hauteurs de vase (1 m par endroit) et la présence d'embâcles ont rendu cette opération particulièrement difficile. Puis, sur le couloir, une pêche électrique est réalisée. Au total, 11 espèces de poissons ont été capturées représentant près de 300 kg. Le peuplement dominé par les cyprinidés et notamment des espèces attendues en plan d'eau (carpes, tanches, brèmes) a été réintroduit dans l'étang voisin.

Aucune intervention n'est programmée durant une période de 6 mois minimum afin d'assurer une déshydratation des sédiments au sein de l'ancien plan d'eau et de laisser naturellement le ruisseau de la Chalouzais retrouver son lit d'origine.

À l'issue de cette période, les ouvrages associés (déversoir, moine) seront supprimés.

Le département et les services de la police de l'eau décideront de la nécessité ou non de mener des travaux complémentaires.

<sup>(1)</sup> La bathymétrie consiste en la mesure de la profondeur d'un plan d'eau par sondage et traitement des données correspondantes en vue de déterminer la configuration du fond.

## L'interview du mag .....

### LE CHÂTEAU DU BOSCHET SE RÉVÈLE POUR ÉMERVEILLER VOS YEUX !

Bénédicte et Maxime TRUCHARD sont les nouveaux propriétaires du château du Boschet depuis 2022.



Pour *Le mag*, Mme TRUCHARD a accepté de partager son histoire avec ce lieu d'exception, ses réalisations et ses projets.

Elle a découvert le château du Boschet lors d'une visite particulière en août 2006. À partir de ce jour, le château est apparu comme le rêve d'une vie. Un lieu dont on ne fait que rêver.

Il cohabitait toutes les cases du plus beau château, correspondant parfaitement à son attachement prononcé pour le XVII<sup>e</sup> siècle et renforcé par son passé de danseuse classique et son métier de doreur. Au fil des années, elle a suivi son évolution remarquable au travers des aventures des anciens propriétaires, depuis sa maison située à 30 km de Bourg-des-Comptes.

Par un étonnant concours de circonstances, le château est devenu partie intégrante de la vie de cette famille, au point de devenir « leur vie ».

Après leur arrivée en avril 2022, ils ont entrepris de partager leur passion pour ce monument en l'ouvrant à la visite dès l'été 2022.

Ils ont également organisé des événements tels que les Journées européennes du patrimoine en 2022 et 2023, la nuit des Châteaux et le Boschet Festival 1<sup>e</sup> édition d'un festival de musique dans une ambiance « Electro Rap » qui a attiré de nombreux visiteurs en particulier des jeunes adultes dans le magnifique parc du Boschet entretenu par Benjamin BOISSEAU, le jeune jardinier en chef du château.

Et puis...il y a LE trésor du Boschet : la chambre du Cardinal. On la découvre en haut du grand escalier. Toute de décors Louis XV sculptés dans le chêne. Mme TRUCHARD nous explique qu'elle a succombé à l'idée de la redorer à la feuille d'or. Elle a réussi à convaincre la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et est assistée d'Alexandre, un apprenti doreur à la Bonne Graine à Paris, dont elle est le maître d'apprentissage.

Ces travaux pharaoniques ont été présentés lors d'un atelier aux Journées européennes du patrimoine en septembre dernier.

« Cette chambre est une œuvre, une merveille : le trésor du Château » souligne avec passion la propriétaire.

« Je voudrais que les personnes qui viennent ressentent le lieu plus qu'elles ne le "visitent". Le Boschet est vivant ! C'est pourquoi je lance le 30 juin 2024 " les fêtes costumées des Chats bottés ", journée immersive où les visiteurs sont invités à venir avec le costume qu'ils se seront fabriqués. L'association Crinolines et Cie s'associe avec moi pour cet événement, ses adhérentes auront des costumes splendides. La journée sera ponctuée de scénettes, parades, concours. Nous avons fait une page spéciale sur notre site [chateauduboschet.fr](http://chateauduboschet.fr) »

Ils ont également ouvert trois chambres d'hôtes et proposent des services pour les mariages et les séminaires d'entreprise.





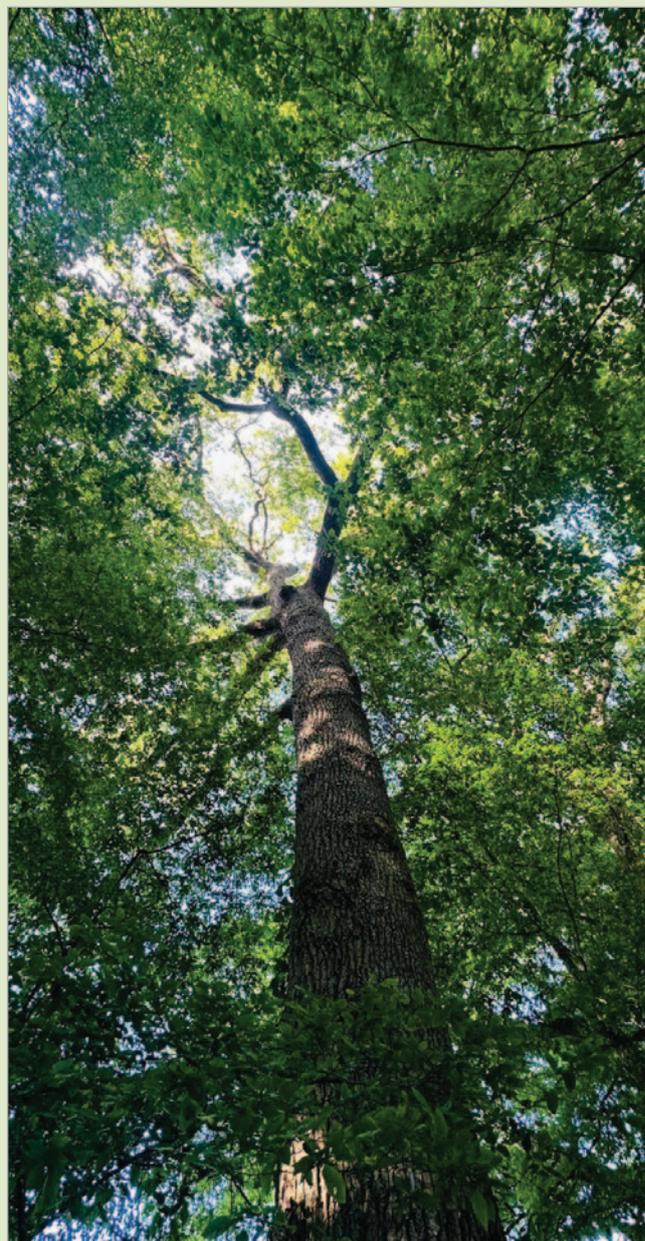
## LOCATION ET RANDONNÉE NAUTIQUE

### à la Courbe .....

**Malgré une météo capricieuse cet été, le point location nautique a été plébiscité par les Bourgcomptoises et Bourgcomptoises, ainsi que par les touristes de passage.**

Près de 200 personnes, dont 82 % étaient des familles, ont profité des balades fluviales en canoë ou en kayak au départ du site de la Courbe. La possibilité de réserver et de payer directement depuis son smartphone s'est révélée être un véritable avantage.

Plus de 95% d'entre vous ont souligné la qualité de l'accueil, les conseils et la disponibilité des jeunes saisonniers. Vous avez également fortement apprécié la chance de (re)découvrir votre environnement local « au fil de l'eau ».



## LA RIVIÈRE CHEREIL .....

### *Un pari fou pour faire revivre ce lieu chargé d'histoire*

Pendant six décennies, le manoir a reposé dans l'oubli. Il a retrouvé vie grâce à Olivier DE LA RIVIÈRE CHEREIL, son propriétaire depuis 2017. Son objectif, faire perdurer cet héritage qui lui tient profondément à cœur.

#### Rencontre

##### *Le mag :*

**Comment envisagez-vous de partager ce lieu avec les habitants de la commune ?**

##### *O. de la R.C. :*

Le partage, c'est précisément un sujet auquel je tiens ! Pour moi, un monument ne doit pas être fermé, c'est moins un bâtiment qui appartient à son propriétaire, qu'un bâtiment qui appartient à tout le monde, au sens de l'intérêt historique d'un lieu. Ce qui explique d'ailleurs la création de l'association.

##### *Le mag :*

#### L'association

**Les amis de la Rivière Chereil, quelle est son rôle ?**

##### *O. de la R.C. :*

Créée au cours de l'été 2023, l'association est composée de 3 collèges, le premier concerne les membres de la famille, le second, les habitants de Bourg-des-Comptes et des communes limitrophes, et pour finir les amis au sens large du terme. Ainsi, les adhérents n'intégreront pas l'association avec le même intérêt, la même idée sur leur rôle à jouer. Chacun aura sa propre affinité, sa propre histoire avec le lieu. L'idée est de faire rayonner ce site, plus globalement la commune à travers l'organisation d'événements divers, marché des producteurs, marché de Noël, animations culturelles...

##### *Le mag :*

**Quel est le bilan de cette première ouverture aux Journées du patrimoine ?**

##### *O. de la R.C. :*

Nous avons décidé d'ouvrir au public pendant seulement quatre heures, et nous avons accueilli 550 visiteurs. Nous ne nous attendions pas à un tel enthousiasme !

Une occasion unique de partager l'histoire du manoir, échanger sur la généalogie, découvrir des anecdotes, et raconter les liens étroits qui relient ma famille à l'histoire de la commune.

##### *Le mag :*

**Où en êtes-vous dans les travaux ?**

##### *O. de la R.C. :*

Nous avons commencé par restaurer le four du 17<sup>e</sup> siècle dès le début des travaux. La fabrication du pain est une véritable passion, j'en produit régulièrement pour les chambres d'hôtes que je gère à Saint-Malo.

Le jardin à la française prend forme et devrait être achevé d'ici la fin de l'année. Nous prévoyons de replanter des orangers dans des bacs restaurés, conformément à l'aménagement original de la propriété il y a 300 ans.

Le portail d'entrée datant de 1446 a été restauré en préservant la structure de la toiture en croupe d'origine.

D'importantes améliorations ont été apportées notamment avec la mise en place de 1400 m de tranchée, la restauration de la chapelle, la réhabilitation des chemins et de la cour avec du schiste provenant de la propriété. Pour les escaliers, nous avons utilisé des ardoises naturelles.

Il y a environ six mois, un vieux chêne est tombé, et nous avons décidé de réutiliser son bois pour diverses restaurations sur le site, y compris la construction de l'orangerie, les sols et les poutres.

##### *Le mag :*

**Pourriez-vous nous parler de vos futurs projets ?**

##### *O. de la R.C. :*

Une fois les aménagements extérieurs achevés d'ici la fin de l'année 2023, nous pourrions accueillir des réceptions privées (mariages par exemple) à partir de juillet 2024. Notre objectif est de limiter ces événements à 25 par an. Nous prévoyons d'installer un chapiteau dans le parc du manoir, pour une période maximale de six mois. Nous envisageons également d'organiser des séminaires sans hébergement. Evidemment, nos projets de création d'habitations insolites telles que des maisons de hobbits, des maisons en paille de chaux-chanvre, des cabanes restent toujours d'actualité.

Martin GIACOMELLO, chargé de la réalisation et de la coordination des travaux sur le site et M. Olivier DE LA RIVIÈRE CHEREIL



## LA RÉUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS *et le forum...*

En juin et septembre, les associations se réunissent, pour préparer la rentrée.

La présence soutenue des acteurs de la vie associative au forum démontre une nouvelle fois l'engagement et le dévouement des bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein des 40 associations communales. Une contribution précieuse qui participent largement au bien vivre et au bien-être à Bourg-des-Comptes.

### NOUVELLES ASSOCIATIONS

#### PN CRS 35 . . . . .

#### Une promenade originale avec un husky, ça vous dit ?

Martine est passionnée par cette race, elle détient une meute de 9 chiens dont 7 sont des sauvetages de l'île de La Réunion.



Canirando Paimpont

Vous n'avez pas de chiens, vous voulez découvrir la race, randonner différemment ? Elle vous équipe d'un baudrier et d'une longe qui vous relie au harnais de traction du chien et vous voilà partis pour une belle expérience en petit comité (6 maximum) sur un des nombreux sentiers d'Ille-et-Vilaine.

- ◆ Sortie de cohésion
- ◆ Interventions en école, centre de loisirs pour sensibiliser au respect de l'animal
- ◆ Animation de goûter d'anniversaire
- ◆ Médiation animale

Votre participation financière est intégralement dédiée au bien-être des loulous.



Activité sur réservation  
07 82 51 80 10

### Association Art'Y Show



#### ART'Y SHOW . . . . .

Une nouvelle association vient d'être créée à Bourg-des-Comptes autour de deux intervenantes qui animent la vie culturelle de la commune depuis plus d'une dizaine d'années. Marianne, comédienne et metteur en scène assure les ateliers adultes et enfants sur l'année (impros et mise en scène autour de textes et scènes).

Hélène professeur d'art dramatique et d'arts plastiques assure les stages enfants.

Leur vocation est de permettre l'accès à la pratique artistique en milieu rural.

**Atelier théâtre adultes** : mardi de 15h15 à 17h15  
à partir du 14 novembre

**Atelier théâtre enfants** : jeudi de 18h à 19h30  
à partir du 16 novembre

**Stage enfants** : théâtre d'improvisation et jeu du comédien  
Vacances de Noël : Jeudi 4 et vendredi 5 janvier

**Stage enfants** : arts plastiques (dessin)

Tarif des stages : 10h de stage : 65 € + 20 € d'adhésion

Marianne FRANCK (ateliers) / Hélène LAROZE (stages) 06 10 44 99 29  
artyshow.bourgdescomptes@gmail.com



## TEMPO TEMPO

Avec plus d'une centaine d'élèves et adhérents, nous proposons aujourd'hui des cours de guitare sèche, électrique, basse, batterie, piano, saxophone, contrebasse, violon et flûte traversière ainsi que des cours de chant (général et spécialisés) et une chorale.

**Tempo Tempo a repris les cours et il y a des nouveautés cette année !**



- ◆ **Éveil musical** de 3 à 6 ans, en groupe
- ◆ **Ateliers de musique d'ensemble** (les élèves pourront jouer ensemble et peut-être former des groupes !)
- ◆ **Stages d'instruments et de chant** pendant les vacances de Toussaint, février et Pâques (1 semaine par vacances).

- ◆ **Samedi 4 novembre**  
Stage de chant - Améliorer son interprétation
- ◆ **Samedi 2 décembre**  
Stage de chant - Corps & Voix

Cette année sera ponctuée de représentations sur scène sur les périodes de Noël et les festivités de fin d'année comme le *Boschet Festival*, la fête de la musique, *Un soir une île* et d'autres dates qui se confirmeront bientôt.



Contact et information  
06 68 59 08 09  
contact@tempo-tempo.fr



## POISSONS MARCHEURS

**L'association fête ses 10 ans en 2024**  
et prépare une nouvelle édition du festival  
**ENTRE Là - du 23 au 25 février à La Courbe.**

Lors de la prochaine édition, ils invitent l'Art dans leurs maisons, avec des expos-ventes et des spectacles. 40 artistes et artisans créateurs exposeront leurs œuvres et proposeront leurs spectacles dans une quinzaine de maisons. Pour cette nouvelle édition, les maisons seront à thème... Ainsi vous trouverez

- ◆ la maison *Empreintes*,
- ◆ la maison *Mortelle*,
- ◆ la maison *Lumière*,
- ◆ la maison *Quotidien*,
- ◆ la maison *Végétal* et bien d'autres...



Des surprises pour vos yeux et vos oreilles.  
Près de chez vous et rien que pour vous !  
**Pour tous les âges et tous les goûts.**

**L'association recherche des bénévoles,**  
pour le temps du festival et même pour rejoindre  
leur équipe (accueil, affichage, buvette, barrière,  
montage et démontage...). **Si vous avez envie de  
les rejoindre, vous pouvez les contacter par mail.**

lespoissonsmarcheurs@gmail.com  
Blog : lespoissonsmarcheurs.wordpress.com  
f lespoissonsmarcheurs

## CHARIBARI

L'assemblée générale a eu lieu le 19 septembre. Le nouveau bureau a été élu :

- ◆ Laëticia MERRIEN, présidente
- ◆ Noémie DESCHAMPS, secrétaire
- ◆ Delphine PINOT, trésorière
- ◆ Amélie GRIFFON vice-présidente
- ◆ Lucile ATCHANE et Xé VANG, secrétaires adjointes
- ◆ Chantal GOURET, vice-trésorière

**Ils comptent sur vous pour les soutenir,** même ponctuellement, lors de leurs différentes interventions. Charibari participe financièrement à la réalisation de nombreux projets pédagogiques proposés aux enfants de l'école Les Rondines tout au long de l'année.



### Courant novembre :

- ◆ Commande d'oignons roses de Roscoff
- ◆ Commande de préparations culinaires *Le moulin du Rodin*
- ◆ **10/11 novembre** : collecte de papier
- ◆ **26 novembre** : marché de Noël
- ◆ **15/16 décembre** : collecte de papier
- ◆ **15 décembre** : spectacle de Noël

**DATES  
À RETENIR**

assoparentsbdc@gmail.com



Léon ramaouge  
(remue en gallo)  
pendant la cuisson  
du pommé



Pique-nique des marcheurs  
La joie de vivre - 11 septembre 23



La méridienne



## AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque se déplace tous les 2 ans pour fabriquer du pommé à Rennes lors de la fête des bricoles (anciennement fête de la pomme) dans le quartier du Landry au complexe sportif de Rapatel. Les 9 et 10 septembre, plus de 500 kg de pommes cueillies au verger du Landry ont été nécessaires. La cuisson a commencé le samedi vers 14h pour se terminer le dimanche vers 14h. Près de 275 pots ont été produits et une centaine vendue sur place. Une veillée de contes et de musique a accompagné l'épluchage du samedi soir. De nombreuses animations sur le site ont ravies petits et grands.

Si vous souhaitez en acheter,  
vous pouvez appeler le 06 01 19 86 21

## LA JOIE DE VIVRE

### Programme à venir

- ◆ Vendredi 10 novembre : déjeuner spectacle à Josselin
- ◆ Jeudi 16 novembre : club salle Janine Charrat (anniversaires)
- ◆ Vendredi 17 novembre : concours de belote salle René Richard les Noës
- ◆ Jeudi 30 novembre : club salle Janine Charrat
- ◆ Dimanche 3 décembre : loto

## LE GIEC DES VALLONS

### Ça bouge au verger communal !

L'avez-vous vue ? L'avez-vous essayée ?

**Une méridienne a été construite par les habitant-e-s au verger communal !**

Encadrée par le GIEC des vallons, une quarantaine de personnes se sont relayées sur deux week-ends aux mois d'avril et mai dernier pour mettre en pratique les techniques d'assemblages vues avec l'association *Des Hommes et des Arbres* plus tôt au printemps.

Le bois du châtaignier vient de Bourg-des-Comptes, de la forêt de Boris MARQUET et Léa MULLER qui l'exploitent selon le principe de la sylviculture douce. Ils ont scié les planches et Boris, qui est aussi charpentier, a été d'une aide précieuse lors des chantiers.

Une table est encore en cours de construction et devrait trouver sa place très bientôt pour accueillir vos pique-niques...

Une animation « taille de formation » des arbres fruitiers aura lieu le **samedi 25 novembre : rendez-vous à 14h à la médiathèque** pour un peu de théorie, puis au verger pour mettre en pratique sur les arbres. L'animation sera assurée par 4 personnes de la société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine qui accompagne l'association depuis le début. Ils vous attendent nombreuses et nombreux.

## LES RUNNERS DE LA COURBE

Dimanche 17 septembre dernier a eu lieu la première édition du Trail de la Courbe, une course de 14,5 km organisée à Bourg-des-Comptes.

263 coureurs du département, dont une vingtaine de Bourgcomptoises et Bourgcomptoises, ainsi que 6 d'autres départements ont franchi la ligne d'arrivée.

Les trombes d'eau au départ de la course se sont rapidement calmées et tout le monde s'est retrouvé après la course sous un beau soleil ! Les premiers retours étaient très enthousiastes ! 1 € sur chaque inscription a été reversé à l'association humanitaire *Espoirs Sans Frontières*, qui tenait également un stand crêpes.

Une équipe d'environ 20 adhérents membres du comité d'organisation a été mobilisée (réunions, étude du circuit, recherche de sponsors...) et le jour J une trentaine de bénévoles supplémentaires. **L'association remercie les adhérents, bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener à bien ce projet, ainsi que les sponsors** (dont beaucoup d'entreprises/commerçants de la commune) sans qui rien n'aurait été possible. Merci enfin à la mairie et à son service technique pour ses nombreux conseils et soutien.

À l'année prochaine pour une seconde édition !



## LES CLASSES 3

L'ensemble des organisateurs des classes 3 de Bourg-des-Comptes tiennent à remercier les commerçants partenaires, la mairie ainsi que tous les participants à ce moment de convivialité. Pour faciliter l'organisation des classes, une association a été créée et elle sera ravie de passer la main aux futurs organisateurs des classes suivantes...  
**Rendez-vous dans 10 ans pour les prochaines classes 3 !**



© Stylphoto

## VHBC

### CENTRE AQUATIQUE « AQUAVALLONS » à Guichen.....

D'une surface totale de 2 150 m<sup>2</sup>, le centre aquatique communautaire comprendra plusieurs espaces destinés à répondre aux besoins des scolaires, du grand public et des sportifs :

- ◆ un bassin loisir de 105 m<sup>2</sup>
- ◆ une pataugeoire de 22 m<sup>2</sup> et une aire de jeux à jets d'eau pour les enfants
- ◆ un bassin sportif de 312 m<sup>2</sup> comprenant 5 lignes de nage et une sur-profondeur de 3 m pour la pratique de la plongée
- ◆ un espace bien-être de 130 m<sup>2</sup> type nordique avec sauna, hammam, spa, douches sensorielles et tisanderie

Vestiaires, locaux pour les clubs et rangements compléteront le bâtiment.

La commune de Bourg-des-Comptes a participé comme les autres communes de l'ex-Acso. Notre quote-part est de 143 K€.

**L'ouverture au public est prévue au 2<sup>e</sup> trimestre 2024.**

La gestion sera assurée par une délégation de service public.



## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION

### de l'habitat (OPAH) .....

Une étude pré-opérationnelle Opah (-RU) a été conduite par le cabinet *Fgn Conseil* depuis septembre 2021 afin de produire un diagnostic du territoire et de définir les outils et financements à mobiliser. Sur la base des résultats de cette étude, l'Opah (-RU) permettra de proposer des dispositifs d'incitation des propriétaires occupants et bailleurs, via un subventionnement des travaux par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), représentée par le département d'Ille-et-Vilaine. Elle permettra aussi un accompagnement des propriétaires par une équipe d'animation, dans le montage administratif, technique et financier des dossiers de subventions.

Vallons de Haute Bretagne Communauté s'engage à accorder une aide financière aux travaux dans la limite des crédits budgétaires inscrits annuellement.

**L'objectif est d'intervenir sur l'habitat dégradé et la vacance des logements, la qualité énergétique et la perte d'autonomie.**

Soit, sur 3 ans, un prévisionnel de 224 logements (208 propriétaires occupants et 16 bailleurs) :

- ◆ 156 rénovations énergétiques,
- ◆ 57 adaptations logements,
- ◆ 3 transformations d'usage,
- ◆ 8 travaux lourds ou de sécurité.

## NUMÉROS UTILES

### ENFANCE EN DANGER

Préoccupé par une situation  
d'enfant en danger  
ou en risque de l'être ?

Ce numéro d'appel est  
totalement gratuit  
et à votre disposition.

☎ 119

### ARRÊTONS LES VIOLENCES

Chantage, humiliation,  
injures, coups...

Les femmes victimes de violences  
peuvent contacter ce numéro gratuit  
et anonyme, désormais accessible  
24h/24 et 7j/7.

☎ 39 19

### NET ECOUTE Cyberharcèlement des jeunes

Gratuit, anonyme, confidentiel,  
c'est le numéro national  
contre le cyber harcèlement  
et problèmes des jeunes sur Internet  
et les réseaux sociaux.

☎ 30 18

### HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Pour signaler un cas de harcèlement.  
Numéro gratuit, propose  
écoute, conseil et orientation  
aux appelants.

☎ 30 20

### PRÉVENTION DU SUICIDE

Numéro de téléphone gratuit, qui permet aux personnes  
en détresse psychologique d'échanger et de trouver  
une réponse adaptée  
auprès de professionnels de la psychiatrie  
et de la santé mentale  
(psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues).  
Des professionnels vous répondent 24h/24 et 7j/7.

☎ 31 14

Certains événements peuvent n'être accessibles qu'aux adhérents des clubs et associations

NOVEMBRE		Organisateurs	Lieux des manifestations	
DIM	5	Concours de puzzle	US Bel Air	Salle René Richard
LUN	6	Don du sang	Établissement français du sang	Salle René Richard
VEN	10	Spectacle <i>Soif de rêve</i>	Commune	Médiathèque Agora
	10 & 11	Collecte de papier	Charibari	École / Service technique
VEN	17	Concours de Belote	Club de La joie de vivre	Salle René Richard
SAM	18	Fresque du climat	Commune	Médiathèque Agora
		Braderie	À ptits pas	Salle René Richard
		Stage de danse	Gazelles des Vallons	Salle Janine Charrat
		Portes ouvertes	École Notre-Dame	École Notre-Dame
	18 & 19	Stage de danse	Jazz Attitude	Salle Janine Charrat
SAM	25	Taille d'arbres	GIEC des Vallons	Médiathèque & Verger
		Stage de self défense	NBJJA	Salle Janine Charrat
DIM	26	Marché de Noël	ACABC	Salle René Richard

DÉCEMBRE				
DIM	3	Loto	Club de La joie de vivre	Salle René Richard
VEN	8	Animation Noël	Commune	Place de l'Agora
	8 & 9	Téléthon	Téléthon BDC	Complexe sportif Les Noës
MER	13	Spectacle de Noël	À ptits pas	Salle René Richard
		Goûter de Noël	Jazz Attitude	Salle René Richard
VEN	15	Spectacle de Noël	Charibari	Salle René Richard
		Marché de Noël	APEL	École Notre-Dame
	15 & 16	Collecte de papier	Charibari	École / Service technique
SAM	16	35 ans du club	Judo	Salle René Richard
JEU	21	Arbre de Noël	Club de La joie de vivre	Salle René Richard

JANVIER 2024				
LUN	8	Don du sang	Établissement Français du Sang	Salle René Richard
SAM	13	Vœux du maire	Commune	Salle René Richard
		Stage de self défense	NBJJA	Salle Janine Charrat
JEU	18	Nuit de la lecture	Commune	Médiathèque Agora
DIM	26	Concours de belote	Club de la Joie de Vivre	Salle René Richard

FÉVRIER				
SAM	10	Café citoyen <i>La place du cheval...</i>	Commune	Médiathèque Agora
		Soirée à thème	Comité des fêtes	Salle René Richard
SAM	17	Repas	APEL	Salle René Richard
DIM	18	Thé dansant	Club de la Joie de Vivre	Salle René Richard
	23 au 25	Festival <i>Entre-là</i>	Poissons marcheurs	Place de la Courbe

Application PanneauPocket pour recevoir les publications Internet de la mairie sur mon téléphone (agenda, news...)



Mairie

3, rue de la Mairie

35890 Bourg-des-Comptes

02 99 05 62 62 – E-mail : [mairie@bourgdescomptes.com](mailto:mairie@bourgdescomptes.com)

[www.bourgdescomptes.fr](http://www.bourgdescomptes.fr)

@BourgdesComptes

@Bourg\_des\_Comptes\_officiel

